



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

## **SUISSE**

**60<sup>e</sup> session de la Conférence générale de l'AIEA**

**du 26 au 30 septembre 2016**

**Déclaration prononcée par**

**le Secrétaire d'Etat**

**M. Walter Steinmann**

**Gouverneur de la Suisse et Directeur Général de l'Office Fédéral de l'Energie**

**Vienne, le 26 septembre 2016**

Monsieur le Président,

Tout d'abord, j'aimerais chaleureusement remercier le Directeur général, Monsieur Amano, pour son discours d'introduction, ainsi que les collaboratrices et collaborateurs du Secrétariat pour la qualité des travaux effectués tout au long de l'année écoulée.

Ma délégation est particulièrement heureuse de saluer l'arrivée de la République islamique de Gambie et de Saint-Vincent-et-les-Grenadines et Saint Lucia en tant que nouveaux Etats membres de l'AIEA.

Monsieur le Président,

Cette année qui marque le 60<sup>ème</sup> anniversaire de l'Agence a malheureusement été marquée par le **5<sup>ème</sup> essai nucléaire opéré par la RPDC** le 9 septembre dernier. La Suisse condamne fermement ce nouvel essai, qui va à l'encontre des efforts de la communauté internationale en matière de non-prolifération nucléaire. La Suisse appelle la RPDC à respecter les résolutions du Conseil de Sécurité comme celles de l'Agence, à rejoindre le TNP et à remettre en œuvre un accord de garanties avec l'AIEA. Cet essai démontre – s'il le fallait encore – l'urgence d'une rapide entrée en vigueur d'un instrument juridiquement contraignant – le CTBT - afin de bannir les essais nucléaires une fois pour toutes. Nous rappelons donc tous les Etat listés à l'Annexe 2 du Traité de signer et ratifier au plus vite le CTBT.

Monsieur le Président,

Cette année constitue également une étape cruciale en **sécurité nucléaire** avec l'organisation par l'Agence, en décembre prochain, de sa seconde Conférence sur la sécurité nucléaire. La Résolution sur la sécurité nucléaire de cette année et la Déclaration ministérielle de décembre devront toutes deux signaler à la communauté internationale combien nous tenons pour important le renforcement continu de la sécurité nucléaire, et ceci de la manière la plus compréhensive et la plus inclusive qu'il soit. En effet, ces derniers mois ont tristement démontré que la menace constituée par le terrorisme a considérablement augmentée et que les matières et installations nucléaires, de quelque type qu'elles soient, font désormais partie des cibles potentielles.

Monsieur le Président,

Nous venons de vivre des années décisives en **sûreté nucléaire**, ponctuées par la mise en œuvre du Plan d'Action de 2011, la publication du Rapport sur Fukushima et l'adoption de la Déclaration de Vienne en février 2015. Il est donc désormais essentiel que nous rassemblions la masse de l'expérience ainsi acquise pour la traduire sous forme d'axes de travail pratiques en vue de continuer de renforcer la sûreté nucléaire. La Suisse a soutenu dans la résolution sûreté de l'année passée la demande faite au Secrétariat de développer une stratégie de sûreté nucléaire. Une telle stratégie constitue aussi un message de nature politique, afin de convaincre la communauté internationale de la continuité de notre engagement à renforcer la sûreté nucléaire de par le monde. La Suisse souhaiterait que, dans cet effort, l'Agence soit perçue comme le véritable moteur et qu'elle développe une vision stratégique afin de refléter de de manière équivalente les efforts déjà entrepris par les Etats.

Monsieur le Président,

La Suisse **soutient la notion d'évolution du système des garanties et la mise en œuvre du concept de l'approche au niveau de l'Etat**, le dénommé « State-level Concept ». Face aux défis futurs en matière de vérification - à savoir toujours plus d'installations, de matériels et d'informations à vérifier, le tout dans un climat constant de réticence à augmenter les budgets – l'optimisation du système des garanties est en effet une question essentielle pour l'Agence. Il s'agit donc pour l'AIEA d'optimiser ses moyens, afin de pouvoir diriger ses ressources vers les dossiers et les domaines de plus grande sensibilité en termes de prolifération nucléaire. Le "state-level concept" ne doit donc pas signifier la continuation du statu quo sous une autre étiquette, mais rapporter de réels bénéfices à l'Agence et aux Etats membres d'une manière concrète, substantielle et mesurable.

Monsieur le Président,

J'aimerais dire quelques mots sur l'utilisation de l'énergie nucléaire au regard de la **Stratégie énergétique 2050 de la Suisse**.

Nos cinq centrales nucléaires devront être mises hors service au terme de leur durée d'exploitation conforme aux critères techniques de sécurité et ne seront pas remplacées par de nouvelles centrales nucléaires. Toutefois, aucune limitation générale de la durée d'exploitation n'a été définie. Dans ce contexte, les exploitants de la centrale de Mühleberg ont décidé l'arrêt de cette centrale en décembre 2019 après 47 ans d'exploitation. Des aspects économiques et politiques, ajoutés aux importants investissements nécessaires à une exploitation sûre de la centrale à long terme ont constitué les raisons déterminantes de ce choix.

A l'instar d'autres changements fondamentaux observés depuis de nombreuses années dans le contexte international de l'énergie, cette décision nécessite une transformation progressive du paysage énergétique suisse jusqu'en 2050. C'est pourquoi notre gouvernement a élaboré la Stratégie énergétique 2050, qui doit être entérinée par le peuple suisse en 2017 ou 2018.

Au cours des années à venir, la Suisse reste toutefois intéressée au développement de la sécurité et de la sûreté des installations existantes ainsi qu'à la recherche nucléaire menée avec l'AIEA dans le cadre de la collaboration étroite qui s'impose.

Monsieur le Président,

Je souhaite également aborder la question de la gestion des déchets radioactifs en Suisse. En vertu de la loi suisse sur l'énergie nucléaire, les exploitants d'installations nucléaires sont tenus de financer les coûts liés à la gestion de leurs déchets radioactifs et à la désaffectation des centrales. Deux fonds indépendants ont été créés pour répondre à cette exigence.

Dans le domaine du stockage définitif des déchets radioactifs, la recherche de sites aptes à abriter un dépôt en couches géologiques profondes a débuté en 2008 selon un programme comportant trois étapes. Après la sélection de deux sites envisageables pour un dépôt final, nous poursuivons actuellement la deuxième étape.

La proposition de sites est examinée par les autorités fédérales et d'autres groupes d'experts et a été soumise pour prise de position aux cantons et aux régions d'implantation. Au sein des conférences régionales, les cantons concernés ont la possibilité d'évaluer en particulier la cohérence de la proposition ainsi que la procédure de sélection des sites d'implantation appliquée jusqu'à présent.

Monsieur le Président,

Pour la Suisse, pour ma délégation et pour moi en ma qualité de Gouverneur, c'est une nouvelle fois un honneur de prendre une part active au Conseil des gouverneurs et de soutenir l'Agence au bénéfice mutuel de tous les participants.

Pour conclure, je tiens à remercier sincèrement, au nom de toute ma délégation, les collaborateurs du Secrétariat et du Directeur général Monsieur Amano pour l'excellence de leur travail au cours de l'année écoulée.

Je vous remercie de votre attention. Une version plus détaillée sera distribuée ultérieurement.